



## **Admission contrôlée des clients :**

Selon la réglementation fédérale,  
1 personne par 4 mètres<sup>2</sup> est autorisée

Le Magasin fait \_\_\_\_\_ mètres<sup>2</sup>

Soit : \_\_\_\_\_ personnes maximum  
ensemble à l'intérieur du magasin.

Ainsi la distance de 1.5 mètres entre les personnes  
dans le magasin peut être assurée !